Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO
Service de Coopération et d'Action Culturelle

Campagne de bourse d'études en France
Année universitaire 2019/2020

L'ambassade de France, à travers son service de coopération et d'action culturelle, octroie des bourses d'études en France aux meilleurs étudiants togolais. Les critères d'éligibilité en 2019 sont les suivants :

- Être de nationalité togolaise.
- Être âgé au 31/12/2019 de : moins de 28 ans pour le master 2 et moins de 30 ans pour le doctorat
- Créer un compte Campus France, soumettre le dossier et payer les frais
- Diplômes visés : master 2 et thèse en alternance.
- Dernier diplôme obtenu : master 1ou équivalent pour les bourses de master 2,
  master 2 ou équivalent pour les études de doctorat.
- Moyenne minimum requise :
  - pour les études de master 2 : 12/20 au master 1 ou équivalent (Bac+4)
  - pour les études de doctorat : 12/20 au master 2 ou équivalent (Bac +5)

Bénéficier d'un cofinancement constitue un atout supplémentaire ainsi que présenter une candidature s'inscrivant dans le cadre d'un partenariat interuniversitaire Franco-Togolais.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Comment postuler ?

Les pièces ci-dessous doivent être transmises **obligatoirement par courrier électronique en fichiers séparés dans un dossier compressé au plus tard le vendredi 22 février 2019**, délai de rigueur :

- Lettre de motivation (1 page maximum) adressée au conseiller de coopération et d'action culturelle, précisant l'adéquation de la formation visée avec le projet professionnel.
- Indication précise du diplôme visé (intitulé et type d'établissement).
- Curriculum vitae détaillé.
- Relevés de notes depuis la dernière année de licence.
- Dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite au diplôme.
- Carte d'identité ou passeport togolais.
- Numéro de dossier Études en France (le dossier doit être soumis et payé) https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html
- Le cas échéant, l'engagement de cofinancement.
- Pour les doctorants, joindre le sujet de thèse, le calendrier détaillé des alternances, la lettre de présentation du directeur de thèse de l'établissement d'accueil ainsi qu'une lettre de recommandation émanant d'une personnalité du monde universitaire ou de la recherche.

Le SCAC s'engage à financer au maximum 1 séjour de 3 mois par an durant 3 années consécutives auprès du laboratoire d'accueil.

Adresse d'envoi unique : cooperationfrancetogo@gmail.com

Mentionner dans **l'objet du message** vos **noms et prénoms** ainsi que la formule «**Bourses 2019**»
Au courrier électronique doit être joint le tableau de renseignements suivant en fichier Excel :

Nom	Prénoms	Date de naissance	N° de tél	E-mail	Ville/Pays de résidence	Intitulé du dernier diplôme	Nom de l'établissement d'obtention	Intitulé du diplôme souhaité en France	Nom du ou des établissements souhaités en France

Les dossiers complets et recevables sont examinés par un jury international et les candidats présélectionnés reçus pour des entretiens oraux.
La décision finale sera annoncée au mois de juin 2019.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.